

LA FORCE DE LA PAIX

ONUCI

Côte d'Ivoire

Volume 4 - N°0001

Mai - Juin 2012



CEREMONIE COMMEMORATIVE EN HOMMAGE AUX SEPT CASQUES BLEUS TUÉS
EN COTE D'IVOIRE, 14 JUI 2012 A SEBROKO - ABIDJAN

Avançons sur la route de la paix

RETROUVEZ LE BULLETIN D'INFORMATION
« LA FORCE DE LA PAIX »

SUR LE SITE

www.onuci.org

Faire face au défi sécuritaire

Des attaques injustifiées, incompréhensibles et révoltantes organisées par des assaillants non encore identifiés ont endeuillé ces derniers mois l'extrême ouest ivoirien. L'attaque à Para, le 8 juin dernier, a fait une dizaine de victimes civiles et causé la mort de 7 casques bleus de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et d'un soldat des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI).

En raison de la volatilité de la situation sécuritaire à l'ouest, les troupes de la mission ont accru leurs effectifs et leurs patrouilles terrestres et aériennes dans la région, en particulier entre les localités de Toulepleu et Grabo. Deux bases temporaires ont été établies par la mission à Sakré et à Para, et des troupes supplémentaires continuent d'être déployées dans la région, en provenance d'autres secteurs.

Comme l'a souligné Hervé Ladsous, Secrétaire général-adjoint chargé des Opérations de maintien de la paix lors de la cérémonie d'hommage aux casques bleus décédés, « les Nations

Unies restent solidement aux côtés de la Côte d'Ivoire dans son combat pour le retour à la normalité politique et à tous les progrès sur le plan humain. »

La sécurité de l'Ouest passe, entre autres, par une collaboration renforcée entre l'ONUCI et la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL). Conscientes de cette réalité géopolitique, les responsables des deux institutions ainsi que de hauts responsables des gouvernements ivoirien et libérien, se sont rencontrés au lendemain de l'incident de Para. A l'issue de leur conclave tenu à Abidjan, les participants ont décidé de renforcer la coopération multilatérale afin de mettre hors d'état de nuire ceux qui ont décidé de semer les graines de la violence dans l'espoir de récolter des dividendes politiques.

« La situation à l'ouest de la Côte d'Ivoire et dans la région frontalière avec le Libéria demeure volatile », a reconnu Bert Koenders, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire au cours de cette rencontre quadripartite.

Ceci, non sans rappeler la détermination de l'ONUCI à faire face, de façon résolue, à ce défi sécuritaire majeur.

La mission onusienne reste toutefois convaincue que le renforcement des efforts de dialogue et de réconciliation peut aider à la restauration de la sécurité. C'est à ce titre que M. Koenders a invité les leaders politiques ivoiriens à se rendre à l'Ouest pour transmettre des messages de réconciliation aux populations pour faire avancer la cause de la paix durable et de la cohésion sociale,

Les campagnes de sensibilisation de l'ONUCI en direction des populations, des différentes couches socioprofessionnelles et de la société civile vont se poursuivre, ainsi que les contacts avec les principaux acteurs du lander-nau politique ivoirien. L'objectif visé étant d'apaiser les cœurs et les esprits, promouvoir le dialogue inclusif, afin de barrer la route à la violence et à l'insécurité.

Malick Faye



Faites entendre votre voix



Nations Unies

Directeur de publication : **Sylvie van den Wildenberg**
 Rédacteur en Chef : **Malick Faye**
 Coordinatrice : **Rosamond Bakari**
 Graphiste Designer : **Jean Brice N'doli**
 Illustrations : **Serge Assain Aliké**
 Crédits photos : **Esteve Patricia, Basile Zoma**

Publié par le Bureau de l'Information Publique
www.onuci.org
 Copyright® « La Force de la Paix » 2012
 Tous droits réservés



Ensemble pour la PAIX

SÉCURITÉ TRANSFRONTALIÈRE DANS L'OUEST IVOIRIEN : l'heure à la vigilance

La Côte d'Ivoire partage ses frontières avec cinq pays à savoir le Libéria, la Guinée, le Mali, le Burkina Faso et la Ghana. Les activités à tous ses points sont intenses. Les mouvements des biens et des personnes ont de tous temps été garantis de part et d'autres de ses frontières.

Cependant, la situation à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, après la crise postélectorale, quelque peu apaisée, a pris une envergure particulière suite aux récentes attaques meurtrières.

Dans ce contexte, Les gouvernements ivoiriens et libériens appuyés des Missions onusiennes basées dans les deux pays notamment l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et la Mission des Nations Unies au Libéria (Minul) ont, de manière coordonnée et prompte, pris des actions concrètes et opérationnelles allant dans le sens d'un rétablissement de la paix et du renforcement de la sécurité et de la protection des populations.

Ainsi, au cours de la réunion quadripartite tenue à Abidjan le 13 juin dernier, des discussions sur les moyens de traiter de la situation sécuritaire fragile le long de la frontière ivoiro-libérienne, les questions relatives à l'extradition des combattants ivoiriens, les questions de coopération, de dialogue et d'échanges d'informations entre les chefs et communautés le long de la frontière ainsi que celles liées aux actions pour réactiver la Commission conjointe de coopération ivoiro-libérienne ont été au centre de ces échanges. Les parties ont, entre autres, convenu de renforcer le déploiement des forces de défense et des services de sécurité.

Le Représentant spécial, Bert Koenders s'est rendu sur le terrain, un mois après l'attaque des soldats de la paix, pour se rendre compte de l'effectivité des décisions et surtout pour voir l'état d'avancement des travaux en cours. Il a pu constater la réalisation effective de plus de 10 kilomètres de route entre Taï et Zriglo, sur les 40 km. Le tronçon est en voie de réfection par le génie militaire pakistanais de l'ONUCI. Cela permettra un accès plus facile des travailleurs humanitaires et du personnel de l'ONUCI.

Les patrouilles mixtes ONUCI-Forces



Les soldats des Nations Unies au cours d'une rencontre pour sécuriser la frontière Ivoiro-Libérienne © UN/ONUCI



La photo de famille à fin de la rencontre © UN/ONUCI

républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI)-gendarmerie se sont intensifiées le long de la frontière ivoiro-libérienne et celles-ci portent leurs fruits, aucun incident jusqu'à ce jour n'étant à déplorer.

La vigilance reste cependant en vigueur et les troupes de l'ONUCI demeurent en alerte maximale, et poursuivent leur étroite collaboration avec les forces de l'UNMIL. Les autorités des deux gouvernements libériens et ivoiriens poursuivent leur coordination d'efforts de chaque côté de la frontière. Les unités de police constituées (FPU) qui étaient venues en

renfort dans la zone de Taï au lendemain des attaques du début du mois de juin pour assister les autorités locales dans la protection des déplacées, continuent leur travail de protection de ces déplacés et les équipes civiles de l'ONUCI continuent quant à elles aussi d'accroître leur présence et de travailler à l'amélioration des dispositifs d'alerte avec les communautés et les autorités locales. La communauté humanitaire demeure elle aussi à pied d'œuvre pour assister les personnes vulnérables dans la zone sous la coordination du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

Juliette Mandan Amantchi

SÉCURITÉ À L'OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE : l'ONUCI, la MINUL, les gouvernements ivoirien et libérien envisagent des actions communes

Une réunion quadripartite entre les représentants des Gouvernements du Libéria et de la Côte d'Ivoire, de la Mission des Nations-Unies au Libéria et l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) s'est tenue à Abidjan le 13 juin 2012 au Ministère des Affaires Etrangères à Abidjan (RCI).

Cette réunion a eu lieu suite aux récentes attaques du 8 juin contre des soldats de l'ONUCI, attaques au cours desquelles 7 militaires du personnel de l'ONUCI, 10 civils et un militaire ivoirien ont trouvé la mort.

La réunion qui fait suite à une rencontre ministérielle de haut niveau tenue à Abidjan le 2 mai, a essentiellement porté sur la mise en place d'une stratégie visant à renforcer la sécurité à la frontière et la protection des populations.

Au nom des deux missions des Nations Unies, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders a, faisant des observations, souligné d'une part, le besoin d'initiatives rapides, mesurées et coordonnées par les quatre parties pour répondre aux préoccupations de protection des civils, la sécurité de la frontière, et investir dans la réconciliation, de l'autre. M Koenders a également noté que les coordonnateurs humanitaires des Nations Unies dans les deux pays, avec l'appui d'OCHA et des acteurs de terrain coordonnent la réponse humanitaire.

Auparavant, le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères ivoirien, Daniel Kablan Duncan, hôte de la rencontre, avait insisté sur le besoin de faire revivre l'initiative d'une coordination des opérations sécuritaires de chaque côté de la frontière avec le soutien des Nations Unies au Libéria et en Côte d'Ivoire.

En vue d'atteindre ces objectifs, les participants se sont regroupés en quatre sous-commissions portant sur quatre questions principales notamment les moyens de traiter de la situation sécuritaire fragile le long de la frontière ivoiro-libérienne à la lumière des récentes attaques contre les Forces de l'ONUCI (sous-commission Sécurité et Renseignements).



Les représentants des Gouvernements du Libéria et de la Côte d'Ivoire à la réunion quadripartite sur la sécurité à l'Ouest © UN/ONUCI

Dans ce cadre, en appui des efforts des autorités de la Côte d'Ivoire et du Libéria, l'ONUCI et la MINUL ont convenu d'exercer une vigilance maximale et d'intensifier leurs activités des deux côtés de la frontière dans le but de protéger les citoyens. Les deux missions sont en contact permanent pour coordonner leur réponse. Elles ont pris des mesures immédiates, notamment le déploiement des éléments supplémentaires de chaque côté de la frontière commune marquée par une forêt dense d'accès difficile, afin de sécuriser la frontière et de protéger les citoyens. Les participants à la sous-commission ont également souligné la nécessité de renforcer la coopération entre les deux pays voisins (Côte d'Ivoire-Libéria), avec l'appui de leurs partenaires respectifs, l'ONUCI et la MINUL, et ce, pour la consolidation de la paix dans la sous-région. Les parties ont en outre convenu de renforcer le déploiement des forces de défense et des services de sécurité, d'assurer une meilleure collaboration et une coordination entre ces deux forces et services à travers des échanges d'informations et des actions communes, initiatives coordonnées ainsi que développer la relation armée-populations à travers une meilleure communication et des actions civilo-militaires.

La sous-commission justice a traité des questions relatives à l'extradition des combattants ivoiriens qui ont fui au Libé-

ria et ont été arrêtés, ainsi qu'à la restitution des véhicules confisqués qui ont été transférés au Libéria. L'objectif principal de cette rencontre avait trait aux procédures judiciaires engagées contre les Ivoiriens présumés avoir participé aux crimes liés à la crise post électorale et à la question de l'insécurité qui règne à la frontière ivoiro-libérienne.

Dans la sous-commission affaires et sécurité intérieurs, les parties ont décidé de la tenue d'une réunion du Conseil conjoint des Chefs traditionnels et des sages impliquant les communautés ethniques de part et d'autre de la frontière ivoiro-libérienne. Et ce, au plus tard durant la deuxième semaine du mois de septembre 2012. Les missions des Nations Unies apporteront un soutien aux deux parties dans la préparation de cette initiative commune.

La sous-commission Affaires étrangères a pour rôle essentiel de mettre en place les actions pour réactiver la Commission conjointe de coopération ivoiro-libérienne. Les représentants des Gouvernements du Libéria et de la Côte d'Ivoire sont convenus de la protection efficace des civils, l'appui aux activités humanitaires, le contrôle renforcé des frontières et la réconciliation nationale en Côte d'Ivoire, sont et devraient demeurer au cœur de leurs priorités communes.

Juliette Mandan Amantchi

HOMMAGE A SEPT CASQUES BLEUS DISPARUS AU SERVICE DE LA PAIX



Ladsous, Bert Koenders et Alassane Ouattara à la cérémonie d'hommage aux casques bleus disparus © UN/ONUCI

Journée d'émotion que celle du 14 juin 2012 au quartier général de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). La tristesse se lisait sur tous les visages. Le moment était à la fois empreinte de solennité et tristesse. La nation ivoirienne, à travers ses plus hautes autorités, s'est jointe ce jour à l'ONUCI pour prendre part à la cérémonie d'hommage à sept Casques bleus de la mission qui ont perdu la vie au service de la paix, quelques jours plus tôt dans l'Ouest ivoirien.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Président ivoirien Alassane Ouattara, du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, et du Ministre de l'enseignement supérieur nigérien, Mamadou Youba Diallo.

S'exprimant devant les sept cercueils recouverts des drapeaux des Nations Unies et du Niger, M. Ladsous, le Représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders, et le Commandant de la Force de l'ONUCI, Muhamed Iqbal Asi, ont rendu un hommage solennel aux militaires nigériens disparus le vendredi 8 juin à Para dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire dans un tragique incident. M. Ladsous a exprimé une fois de plus la profonde sym-

pathie du Secrétaire général de l'ONU, M Ban Ki-moon, profondément choqué par cette tragédie. « La médaille qui sera remise tout à l'heure à nos valeureux soldats est le témoignage de notre immense admiration, de notre estime et de notre respect », a-t-il indiqué, soulignant que des questions restent encore à être éclairées sur leur mort. « Nous saurons ce qui s'est passé et nous comptons bien que les coupables seront appréhendés et que justice sera rendue », a dit M. Ladsous. Pour terminer, il a traduit la fraternité des 120 000 Casques bleus à travers le monde, unis dans l'admiration et dans la mémoire de ces militaires nigériens.

Saluant la cohésion plus que jamais renforcée de l'ONU, de la Côte d'Ivoire et du Niger en ces moments tristes pour faire face aux ennemis de la paix, M. Koenders a souligné que ce sacrifice ne doit pas être en vain. « La noble cause qui nous réunit, à savoir la réalisation d'une Côte d'Ivoire démocratique, unie, sécurisée et stable, pourrait suffire pour nous consoler devant cette difficile épreuve », a-t-il indiqué.

Pour sa part, le Commandant de la Force a rendu hommage « à ces braves soldats pour avoir consenti au sacrifice suprême pour l'intérêt de l'humanité », avant d'assurer que leur sacrifice ne serait pas vain.

« Leur sang versé aidera certainement au retour d'une paix durable dans une Côte d'Ivoire stable », a estimé le Général Iqbal. Il a assuré que cet incident avait insufflé un nouvel esprit et une plus grande motivation à l'ensemble des troupes pour la réalisation du mandat de la Mission.

Le ministre nigérien a exprimé la détermination de son pays à poursuivre son appui à l'ONUCI.

De son côté, le Président Ouattara a exprimé la compassion du peuple ivoirien, assurant que le Gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour mettre un terme aux agissements des auteurs et des instigateurs de ces attaques. Il a loué l'engagement des Casques bleus de l'ONUCI pour leur noble mission en Côte d'Ivoire. « Grace à vous, la Côte d'Ivoire a réussi à préserver la stabilité, à sauvegarder la paix et à retourner à la normalité ; la nation ivoirienne vous sera toujours reconnaissante », a dit le Président Ouattara.

La cérémonie s'est achevée par le dépôt de gerbes de fleurs devant les cercueils. La dépouille des Casques bleus a ensuite été transportée au Niger après la cérémonie.

Marie Mactar Niang



Les casques bleus disparus transportés par leurs frères d'armes © UN/ONUCI



Ladsous pendant son discours © UN/ONUCI



La tristesse sur le visage des frères d'armes des soldats disparus © UN/ONUCI



Bert Koenders posant une gerbe de fleurs sur le cercueil de l'un des soldats © UN/ONUCI

LES MEDIAS OUEST-AFRICAINS DETERMINES A JOUER LEUR PARTITION DANS LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE DANS LA SOUS-REGION

Le forum régional sur les médias, la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest s'est tenu les 14 et 15 juin 2012 à Abidjan à l'initiative du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) et de l'Organisation de la Francophonie (OIF) et en partenariat avec le Gouvernement de Côte d'Ivoire et de la Commission Économique des États de l'Afrique de l'Ouest avec l'appui logistique de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

Ce forum avait pour objectif de renforcer le rôle des médias dans la promotion de la paix et de la stabilité en Afrique de l'Ouest, d'identifier les défis auxquels sont confrontés les médias dans le contexte de la nouvelle dynamique sécuritaire dans la sous-région, d'établir une plate-forme de discussions, de réfléchir sur les moyens de soutenir les efforts des Gouvernements et des organisations sous-régionales et de renforcer le professionnalisme, la protection et l'indépendance des médias.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et chef de l'ONUCI, Bert Koenders, a rappelé que cette rencontre se tenait à un moment de douleur et d'affliction suite à la perte en vies humaines le 8 juin 2012, de sept casques bleus de l'ONUCI tombés dans une embuscade un FRCI et de 11 civils dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, M. Koenders, qui a reconnu que la presse avait été durement éprouvée par la crise, a mis l'accent sur son rôle dans la paix et la sécurité dans la sous-région et rappelé que l'ONUCI accordait une importance particulière à la liberté de la presse, d'expression et à la diversité d'opinions.

« Malheureusement, certains médias, et non des moindres, ont adopté et continuent d'adopter un comportement dangereux, aux antipodes des principes d'éthique et de déontologie du journalisme mettant à mal une cohésion sociale, déjà fortement ébranlée dans le pays, à travers la diffusion de fictions, de rumeurs et d'informations non vérifiées. Ces derniers jours, la mort dramatique de sept de nos casques bleus a été instrumentalisée par certains médias au détriment d'une information factuelle. J'en appelle au sens de la responsabilité et au respect des règles du métier de journaliste afin que cesse l'utilisation malsaine de ce drame », a déploré M. Koenders.

Pour le Représentant du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest,



Une vue des participants du forum © UN/ONUCI

Said Djinnit, les défis sécuritaires dans la sous-région qui est menacée de déstabilisation demeurent une priorité. Rappelant le rôle déterminant des médias d'informer les populations des développements dans la sous-région, M. Djinnit a reconnu que, « les conditions dans lesquels opèrent les journalistes en Afrique et notamment en période d'instabilité est de plus en plus difficile ».

Hugo Sada, Délégué à la Paix, la Démocratie et aux Droits de l'Homme de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), a estimé pour sa part, que cette rencontre s'avérerait nécessaire et urgente eu égard aux menaces répétées et aux dangers qui menacent toute la sous-région.

Le Dr. Doga Mac Intosch, Vice-président de la Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a indiqué que son institution continuait de suivre l'action et l'influence des médias dans la sous-région en matière de paix et de sécurité. « Nous avons noté le rôle crucial des médias dans la réconciliation nationale au Liberia et en Sierra Leone et examiné l'apport des médias dans le respect de l'état de droit, l'impunité et les droits de l'homme », a-t-il indiqué.

Le Représentant spécial de l'Union Africaine (UA), Ambroise Nyonsamba, a rappelé que si les conflits commencent dans les esprits, il en est de même pour la paix. Il a invité à « renforcer le rôle des médias en tant que promoteurs de paix ».

En ouvrant les travaux, le Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères, Daniel Kablan Duncan a salué la tenue d'une telle rencontre qui intervient à un moment où la Côte d'Ivoire assure la Présidence de la CEDEAO et que la région fait face à d'énormes défis

sécuritaires. M. Duncan a insisté sur le rôle des médias dans la construction d'une zone de paix et de développement.

Ainsi à l'issue de deux jours de travaux, les participants ont produit la Déclaration d'Abidjan qui met l'accent sur la sécurité, notamment sur le rôle des médias en tant qu'acteurs de promotion de paix et de la stabilité en Afrique de l'Ouest. A cet effet, la Déclaration d'Abidjan insiste sur l'incitation des « acteurs étatiques et non-étatiques à reconnaître le rôle crucial des médias dans toute stratégie de prévention et de résolution des conflits, de consolidation de la paix et de promotion de la démocratie ».

Par ailleurs, la Déclaration d'Abidjan invite à sensibiliser les journalistes sur leur rôle clé sur les questions de paix et de sécurité et les appelle à accomplir leurs fonctions de manière professionnelle dans le respect de la déontologie de l'éthique journalistique; à cette fin, s'assurer qu'ils disposent des ressources nécessaires et durables pour qu'ils puissent exercer leurs fonctions de manière libre, transparente et indépendante.

La Déclaration d'Abidjan n'a pas manqué d'attirer l'attention sur la nécessité de faciliter l'accès des journalistes aux informations sur les questions de sécurité et de défense, notamment sur les processus de réformes des systèmes de sécurité, celle d'organiser les journalistes et les réseaux travaillant sur les questions de paix et de sécurité et surtout l'intégration de formation initiale et continue des professionnels des médias ouest-africains, des modules relatifs à la prévention et à la résolution des conflits, à la consolidation de la paix et à la promotion de la démocratie, notamment en développant des capacités d'analyse des causes pro-

Marie Mactar Niang

**LA VIOLENCE SEXUELLE CONSTITUE UNE MENACE
POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE**

**Ensemble disons
NON!**

**à l'impunité des auteurs
d'actes de violences sexuelles**

FRÉQUENCES ONUCI FM



**ABENGOUROU 94.7 • ABIDJAN 96.0 • ADZOPE 96.0 • BANGOLO 91.1 • BONDOUKOU
100.1 • BOUAKÉ 95.3 • BOUNA 102.8 • BOUNDIALI 90.0 • DABAKALA 93.9 • DALOA
91.4 • DANANÉ 97.6 • DAOUKRO 94.7 • DUEKOUÉ 91.1 • FERKESSEDOUGOU 104.4 •
GAGNOA 91,4 • GUIGLO 93.7 • KORHOGO 95.3 • MAN 95.3 • ODIENNÉ 101.1 •
SAN-PEDRO 106.3 • SEGUELA 101.8 • TABOU 95.3 • TOULEPLEU 93.7 •
YAMOOUSSOUKRO 94.4 • ZUENOULA 95.3**

LE RETOUR DES REFUGIES IVOIRIENS DU LIBERIA, GAGE DE SECURITE A L'OUEST

Cinq mille six cent quatre vingt une (5681) personnes soit Mille neuf cent quarante sept (1947) familles réfugiées au Liberia à être retournées en Côte d'Ivoire de janvier à juin 2012, selon les dernières statistiques fournies par le Haut commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR). Ce retour des populations est le résultat de plusieurs campagnes de sensibilisation initiées par le gouvernement ivoirien et le HCR.

Sur place, les retournés bénéficient de l'assistance des nombreux acteurs humanitaires déployés dans la zone sous la houlette du HCR et de son partenaire OIM (Organisation Internationale pour les Migrations). Les différents clusters Santé, Abris et non vivres, Education, Nutrition, Protection pilotes par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Comité International de la Croix rouge (CICR), Norwegian Refugee Council (NRC), le Fonds des Nations Unies pour l'éducation (UNICEF), le Programme Alimentaire Mondial (PAM), Save the Children, le Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture (FAO), sont à pied d'œuvre pour apporter des réponses aux besoins des retournés.

Selon Jean Bosco Liadé du Bureau des Affaires Humanitaires (OCHA), ce soutien global des acteurs humanitaires vise à trouver des réponses aux besoins des populations retournées qui se trouvent pour la plupart dans le dénuement.

Les villes de Tai et de Toulepleu, dans la région du Cavally, situées à la frontière avec le Liberia, n'offrent pas le même visage en ce concerne les retournés. Si à Toulepleu, on est satisfait du retour progressif des Ivoiriens du Liberia, à Tai la question n'est pas à l'ordre du jour. Diarra Karim, le préfet de Toulepleu, s'en réjouit : « Je suis heureux de constater que mon département grouille de monde de nouveau. Entre 70 et 80% de personnes sont revenues. C'est un signe d'apaisement pour nous en tant qu'autorité administrative. »

De leurs cotés, Dezailly Joseph, le maire, et Ouattara Mory, le sous-préfet de Tai, sont plutôt eux préoccupés à régler le problème des déplacés internes dans les villages de leur localité.

Mais la question la plus préoccupante



Les réfugiés ivoiriens au Liberia retournent en Côte d'Ivoire © UN/ONUCI

reste celle de la sécurité. Dans leur ensemble, les populations interrogées reviennent parce qu'elles sentent que les conditions sécuritaires se sont améliorées. « Quand nous sommes de l'autre cote de la frontière, on entend beaucoup de mauvaises choses sur la situation sécuritaire. Mais bien souvent la réalité est différente de ce qu'on voit », déplore Kah François. Bien que sa maison ait été détruite pendant la crise, ce père de famille a accepté de revenir à Toulepleu avec sa femme et ses 5 enfants. Depuis son retour, il essaye tant bien que mal de se réorganiser pour s'occuper de sa famille.

Ceux qui sont sur place incitent également leurs parents à revenir. « Ce sont nos frères et nos parents, et nous sommes appelés à vivre ensemble malgré nos différences », soutient Gonhi Albert de la jeunesse communale de Toulepleu.

Les événements de Para qui ont fait sept morts parmi les Casques bleus nigériens de l'ONUCI un FRCI et onze (11) civils et les rumeurs d'attaques régulières viennent perturber le retour des réfugiés. Le HCR et les autorités préfectorales s'investissent pour sensibiliser les populations et les appeler à la sérénité.

En réponse aux défis sécuritaires, le dé-

ploiement de la police, de la gendarmerie et des FRCI, appuyées par les policiers et la Force de l'ONUCI, semble mettre les populations en confiance. Des patrouilles conjointes sont menées le long de la frontière et la Mission des Nations unies apporte son soutien logistique aux forces ivoiriennes dans leurs différentes tâches. A Toulepleu, le Chef du détachement des FRCI, Sangaré Aboubacar, se veut rassurant. « Nous sommes présents sur le terrain sous diverses formes pour dissuader les individus mal intentionnés qui veulent troubler la quiétude des habitants. Notre mission est de créer la sérénité chez tous les habitants », souligne-t-il. A Tai, les éléments du Bataillon de sécurisation de l'ouest (BSO) sont, selon le sous-préfet, déployés massivement et la situation sécuritaire est au calme.

Si le mouvement de retour est encourageant, il faut continuer de faire la sensibilisation. C'est l'avis de Lessiehi Nadège, une élève retournée. « C'est vrai que nous sommes revenus, mais il y a encore nos parents, surtout les jeunes qui sont encore au Liberia. Ils sont vulnérables parce que les conditions de vie sont difficiles dans les camps de réfugiés. Il faut davantage les rassurer », plaide-t-elle.

Charles Dago Toutoukpo

ALAIN RICHARD DONWAHI :

« la réforme du système de sécurité est une garantie pour la sécurité des personnes et des biens »

Alain Richard Donwahi est le président du comité scientifique du Groupe de travail sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS), mis en place par le Gouvernement ivoirien.

Cette structure travaille en étroite collaboration avec l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), notamment dans des secteurs clés, tels que le Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR).

Il revient avec nos collègues d'ONUCI FM sur le travail du groupe de travail qu'il et les objectifs qu'il entend atteindre.

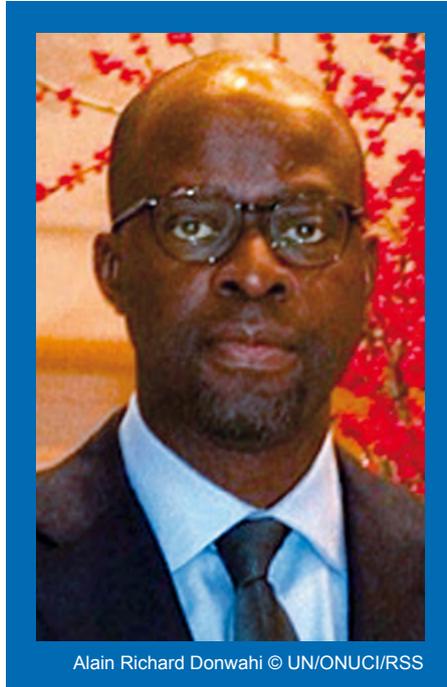
ONUCI FM : Pourquoi faut-il réformer le secteur de la sécurité ?

Alain Donwahi : Parce qu'on estime qu'à la sortie de dix années de crise, le système de sécurité nationale a été fortement ébranlé. Il est donc évident qu'à la sortie d'une telle crise il faut faire l'état des lieux pour apprécier s'il est nécessaire--et on pense que c'est nécessaire--de reformer les structures et la manière dont la sécurité est prise en compte dans notre pays.

ONUCI FM : Pour vous qui pilotez le comité scientifique, comment va se décliner cette réforme ?

AD : Ce qu'il faut savoir c'est que le Comité scientifique a une mission. Cette mission décrit la stratégie nationale en matière de réforme de la sécurité. Elle englobe tout un travail à faire sur trois mois. Ce travail est un travail de diagnostic, de recommandation et de propositions va nous permettre d'élaborer un plan d'action de la réforme. Il y a déjà des travaux qui avaient été faits en matière de la Réforme du Secteur de Sécurité (RSS) et ceci depuis 2011. Ce travail va s'appuyer sur un travail sectoriel fait par les ministères concernés. Nous ne partons pas de zéro.

ONUCI FM : On a parlé de DDR en son temps, on parle aujourd'hui de RSS. Pour quoi vous revenez chaque fois avec de nouvelles approches ?



Alain Richard Donwahi © UN/ONUCI/RSS

AD : Ce n'est pas le cas. Ce n'est pas une nouvelle approche. La RSS ne concerne pas que la restructuration de l'armée ou la restructuration des services du ministère de l'intérieur. La RSS est un processus qui va toucher plusieurs domaines en dehors de la défense et de la sécurité mais qui concerne la sécurité même de la population, la sécurité du citoyen. La RSS prend en compte la sécurité alimentaire, la sécurité environnementale, la sécurité industrielle. Vous voyez bien que ça balaye plusieurs domaines qui concernent la sécurité du citoyen. Ce n'est pas un éternel recommencement. C'est une continuité ! En faisant le travail de prospective sur la réforme de l'armée, nous nous sommes rendu compte qu'au delà de la réforme de l'armée il fallait travailler sur tout ce qui touche à la sécurité. C'est pour cela qu'aujourd'hui on parle de RSS. En ce qui concerne le DDR, vous savez qu'on a eu une crise post électorale qui a changé l'environnement qui était celui de l'Accord politique de Ouagadougou (APO). Il y a des choses qui ont changé, il faut en tenir compte pour pouvoir mener à bien ce processus DDR.

ONUCI FM : L'une des caractéristiques de cette réforme est le regard de la société civile et de la population. Comment cela t-il se traduire concrètement ?

AD : Nous avons organisé le travail en regroupant des secteurs qui se recoupent sous forme de piliers de la RSS et à l'intérieur desquels plusieurs acteurs se retrouvent et font des diagnostics et des recommandations sur la sécurité nationale. A ce niveau là, il y a un pilier qui traite de la gouvernance économique mais aussi du contrôle démographique sur la sécurité. Dans ce pilier sont représentés les organisations de la société civile, les organisations religieuses, les chefs traditionnels qui participent à ce travail.

Nous avons le pilier sécurité nationale. Il y a le pilier contrôle démographique. Il y a la gouvernance économique, il y a le pilier dimension humaine et sociale. Nous avons le pilier post-crise, état de droit et relations internationales.

ONUCI FM : En attendant l'application de cette réforme sur le terrain les ex-combattants démobilisés continuent de grincer les dents. A leur niveau qu'est-ce qui est fait ?

AD : Ils font partie du processus DDR. Le DDR est un processus à l'intérieur de la RSS. Mais depuis la crise post-électorale, il y a de nouveaux arrivants, il est évident qu'un temps a été mis avant que le démarrage se fasse. Au terme de nos travaux, nous allons proposer un processus qui sera entièrement inclusif, qui coordonne les actions en matière de DDR et qui permettra aux démobilisés et aux futures démobilisés d'être tous pris en compte et d'être satisfaits.

ONUCI FM : Combien va coûter toute la réforme ?

AD : La réforme n'a pas encore été évaluée en terme de financement. Le travail est en cours et sera, je l'espère, terminé au terme de 90 jours.

Jean Claude Komé/Michel Man

Visitez notre site web : www.onuci.org

REPORTAGE : Les missions conjointes d'évaluation de la situation sécuritaire UNPOL-PIO dans la région de la Mé

Akoupé dans la région de la Mé. Je prends part ce 26 juin 2012 à une patrouille de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Notre équipe, composée d'éléments de la Police des Nations Unies (UNPOL) et du Bureau de l'Information publique (PIO), escortée par le Bataillon jordanien (JORBATT), circule à bord de véhicules blindés légers. La patrouille a pour mission de contribuer à mettre fin à l'insécurité chronique notée dans cette partie du sud de la Côte d'Ivoire. L'absence de sécurité est surtout constatée sur les principaux axes routiers et dans certaines « poches de résistance », dans lesquels les braquages sont légion.

A notre arrivée, nous sommes reçus par le représentant du Chef de terre qui, nous dit-on, est en déplacement. L'homme d'un certain âge nous souhaite la bienvenue et nous rappelle que nous sommes chez nous à Akoupé.

PIO explique le but de la visite, se renseigne sur la situation sécuritaire dans le village et présente le mandat de chacune des composantes de la Mission dans le cadre de la protection des civils et de la sécurisation de la zone.

Le notable remercie la Mission pour ses efforts pour ramener la paix et profite de l'occasion pour indiquer que même si les braquages armés dans les maisons ont beaucoup diminué, il reste encore quelques cas isolés qui continuent de perturber la quiétude des populations. Il note également la présence de coupeurs de route sur les principaux axes de la zone. Une situation favorisée, selon lui, par le mauvais état des routes.

Après avoir promis au Chef de terre que la Mission prendra en compte ses préoccupations et pris congé de lui, la délégation se dirige tour à tour vers les commandants des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), de la brigade de gendarmerie, le commissaire de police et enfin chez le Sous – préfet pour échanger avec son représentant sur la sécurité des biens et des personnes.

Le Chef du poste des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) d'Akoupé s'est longuement étendu sur les difficultés auxquelles sont confrontés ses éléments. Ce qui ne l'a pas empêché



UNPOL et PIO évaluent la situation sécuritaire de la Mé © UN/ONUCI

de sommer ses hommes de rendre aux propriétaires légitimes, les hôtels et résidences qu'ils occupent encore, le 30 juin, au plus tard. Il a néanmoins pris bonne note des préoccupations sécuritaires et a promis d'agir promptement pour imposer la discipline à ses éléments.

Le commandant de la gendarmerie et le commissaire de police d'Akoupé ont tous les deux confirmé l'évaluation sécuritaire faite par le notable et ont assuré la délégation de leur détermination à œuvrer à la sécurisation des personnes et des biens. Ils ont néanmoins rappelé aux visiteurs du jour que le manque d'armement et de moyens de déplacement de leurs hommes participent à la détérioration de la situation sécuritaire, car les malfaiteurs sont bien souvent mieux armés et plus mobiles que les forces de l'ordre.

Des patrouilles telles que celle qui s'est rendue à Akoupé sont régulièrement organisées dans les zones identifiées comme particulièrement volatiles grâce aux recoupements des informations recueillies sur le terrain et ont même été intensifiées récemment.

Menées sous la forme de visites de courtoisie, ces patrouilles sont en réalité et dans le contexte actuel, effectuées comme des opérations de dissuasion et de confirmation de la présence des forces de l'ONUCI dans ces localités dans le cadre du mandat de la mission sur la protection des civils.

Lors des rencontres avec les chefs tra-

ditionnels qui constituent le premier échelon de l'autorité administrative, ainsi qu'avec les autres couches sociales de la localité, l'unité Plaidoyer de la Division de l'Information publique profite toujours de l'occasion pour exhorter ses partenaires à participer aux efforts du mieux vivre ensemble pour une sortie de crise réussie.

Lors des discussions, les responsables d'UNPOL, dans le cadre de leurs activités de fidélisation et de conseil, partagent les informations techniques relatives aux mécanismes de sécurisation avec leurs interlocuteurs locaux que sont les brigades et les polices.

Au cours de ces patrouilles UNPOL et PIO recueillent les préoccupations de leurs partenaires relatives à certaines questions essentielles telles que la circulation illégale des armes et les besoins en réhabilitation d'infrastructures locales pour aider à la restauration de l'autorité de l'Etat.

Ces missions PIO-UNPOL-JORBATT qui créent des moments privilégiés d'échanges sur la situation sécuritaire, offrent également de bonnes opportunités pour sensibiliser les représentants de l'Etat et des forces de l'ordre sur la nécessité à s'engager dans le renforcement de la cohésion sociale et participer aux efforts pour la réconciliation nationale en gardant une attitude républicaine lors de l'accomplissement de leurs missions et prérogatives.

Brigitte Karakezi